



PROCOLE DE DÉCONFINEMENT PROGRESSIF DE LA BIBLIOTHÈQUE

A partir des recommandations du Ministère du travail et l'avis du Haut conseil pour la Santé publique, un communiqué inter associatif a été édité afin d'établir les recommandations pour un déconfinement progressif des bibliothèques.

Un schéma de reprise d'activités est préconisé en 4 phases. La progressivité de la mise en œuvre des différents services est indispensable pour tester et vérifier la sécurité des dispositifs retenus dans la phase antérieure. Le passage d'une phase à une autre dépend également de la mise en œuvre des conditions matérielles, mais aussi du contexte de pandémie et des consignes générales délivrées par l'Etat.

Selon les normes gouvernementales concernant le déconfinement de la bibliothèque, il est déconseillé une réouverture des locaux au public et préconisé un redéploiement progressif des services.

La bibliothèque d'Augny fonctionnera ainsi à compter du 13 mai 2020 :

Maintien des horaires habituels, gestes barrières et distanciation sociale de sécurité à respecter.

Port du masque obligatoire.

PHASE 1 : Pas de réouverture au public

PRET DE LIVRES :

Vous pourrez effectuer des réservations de livres et prendre rendez-vous par mail : biblio.augny@orange.fr, par téléphone : **03.87.38.75.04** ou déposer votre liste de livres dans la boîte aux lettres qui se trouve à l'entrée de la cour Mazenod.

- A votre arrivée, utilisez le gel hydroalcoolique mis à votre disposition à la bibliothèque.
- Respectez les distances imposées par le marquage au sol
- Effectuez le retrait des livres réservés auprès de la bibliothécaire.
- Un portage à domicile pourra être effectué pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer : les modalités devront être validées avec la bibliothécaire.

RETOUR DES OUVRAGES :

- Prendre rendez-vous auprès de la bibliothécaire
- A votre arrivée, utilisez le gel hydroalcoolique mis à disposition du public.
- Présentez vos livres afin qu'ils soient scannés par la bibliothécaire.
- Déposez-les dans une caisse prévue à cet effet.

Les phases 2,3 et 4 feront l'objet d'une modification de ce protocole en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour tout renseignement, prenez contact avec Christiane RENARD.



Le Maire,

François HENRION